



FORMATION CONTINUE 2022

VISIOCONFERENCE

DROIT DE LA FAMILLE / DROIT DE L'ENFANT

**LA PARENTALITE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN
(PANORAMA LEGISLATIF ET JURISPRUDENTIEL)**

**Vendredi 24 juin
De 9h30 à 12h30**

**Caroline
SIFFREIN-BLANC**
Maître de Conférence Habilitée à diriger les recherches
au sein d'AMU
Université Aix-Marseille

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Connaître les dernières réformes législatives et jurisprudentielles sur l'accès à la parenté (PMA et adoption) et le droit d'accès aux origines ;
- Mettre en perspective les réformes législatives et l'actualité jurisprudentielle en matière de contentieux de la filiation et de transparenté ;
- Aborder la méthode du contrôle de proportionnalité en droit de la filiation.

Pré requis :

Être Avocat.

Programme :

- Actualité en droit de la famille, tout particulièrement en matière de filiation.
- Evolution des structures familiales.
- Le contrôle de proportionnalité dans le droit de la filiation.

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2022 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)